

## **Profil d'enseignement du programme d'agrégation de l'enseignement secondaire supérieur**

La formation des agrégés de l'enseignement secondaire supérieur est d'amener chaque étudiant à développer les treize compétences suivantes

- 1. Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe et pour une meilleure adaptation aux publics scolaires
- 2. Entretenir avec l'institution, les collègues et les parents d'élèves des relations de partenariat efficaces
- 3. Etre informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence
- 4. Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique
- 5. Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique
- 6. Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller l'intérêt des élèves au monde culturel
- 7. Développer les compétences relationnelles liées aux exigences de la profession
- 8. Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne
- 9. Travailler en équipe au sein de l'école
- 10. Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer et les réguler
- 11. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique passé et à venir
- 12. Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage
- 13. Porter un regard réflexif sur sa pratique et organiser sa formation continuée.